

---

**Mesures de sécurités mises en place au palais dans le cadre de l'affaire « Habran » -  
convocation de personnes en situation irrégulière**

---

Chers Confrères,

Certains de nos confrères m'ont signalé leur embarras en raison de la situation suivante :

Vous savez que, depuis ce 3 septembre, d'importantes mesures de sécurités ont été mises en place pour contrôler l'accès au palais.

Il serait arrivé que, à la suite des contrôles d'identité qui sont ainsi effectués, certaines personnes en situation irrégulière (notamment des étrangers en séjour illégal) aient été interceptées et arrêtées pour être conduites au centre de Vottem.

Je me suis inquiété de cette situation auprès de Madame le Procureur du Roi.

Celle-ci m'indique que des instructions ont été données pour que toute personne qui se présenterait à l'entrée du palais en possession d'une convocation en bonne et due forme pour assister à une audience, ou d'une lettre de son avocat l'invitant à se présenter à cette audience, dans le cadre d'une affaire où elle est partie, ne soit pas inquiétée et se voit autorisée à entrer dans le palais.

Je vous remercie donc d'y être attentifs et d'adresser aux clients qui se trouveraient dans pareilles situations les instructions nécessaires pour éviter tout incident.

Ne manquez pas, évidemment, de m'informer de toute difficulté que vous rencontreriez à ce sujet.

Bien confraternellement,

Patrick HENRY  
Bâtonnier de l'Ordre